Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 1 (1892)
Heft: 14

Artikel: La réclame et le charlatanisme. Partie IV
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-521799

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

die Benutzung des auf äusserst gesunder Basis gegründeten, nur für gutes Personal besorgten Centralplazirungsbureau, ferner der Gratiserhalt des neu gegründeten Organes, die «Hotel-Revue», welche ebenfalls bemüht ist, alle bestehenden Mängel und Schäden, die wie giftige Würmer an dem Entwicklungswerke der Hotelindustrie nagen, bloss zu legen, Abhülfe zu suchen und die Interessen nach allen Seiten hin zu wahren und zu fördern.

Wir appeliren daher an alle Hoteliers, die für eine gesunde Entwicklung der Hotelindustrie, für möglichste Verbesserung der sozialen Stellung und für die Wahrung der individuellen und Gemeininteressen gegenüber den Behörden und dem Staate sind, sich der Vereiniguug anzuschliessen, jeder in seinem eigenen, wie in dem Interesse seiner Kollegen und der schweizerischen Hotelindustrie überhaupt.

La réclame et le charlatanisme.

IV

Nous avons terminé notre dernier article en indiquant des journaux étrangers qui ne se gênent pas d'extorquer le paiement ou des annonces après avoir écrit des éloges outrés sur la Suisse ou sur quelques hôtels de la Suisse. Cependant il nous faut taxer comme impertinence encore bien plus grande que des journaux italiens, dont leur mérite consiste tout simplement en ce qu'ils démentent un faux bruit répandu sur Bâle, cherchent à en faire du capital par le moyen de donner du relief à l'intercession «désintéressée» des intérêts vis-à-vis de la Suisse et spécialement de la ville de Bâle, et en y ajoutant la clause «désintéressée» que l'on espère que chaque hôtelier bâlois saura apprécier cet acte et soutiendra la dite feuille par des annonces.

«Nous nous sommes permis, de «recommander» votre «estimable» hôtel dans notre journal; nous ne demandons aucun «paiement» pour cela, par principe; mais nous nous berçons de «l'agréable» espoir que vous prendrez un abonnement semestriel de notre journal et nous y ajoutons en même temps la note.» Toute une quantité de circulaires s'expriment en ces termes dont les expéditeurs «modestes» ne se font pas «payer» par «principe» les recommandations. Il est déjà arrivé dans de tels cas qu'un hôtel recommandé de cette manière fut déplacé en un tout autre endroit, par exemple hôtel Euler *Zürich* au lieu de Bâle; mais de telles «petites» erreurs ne restreignent le droit de l'abonné du dit journal en aucune façon, puisque la «recommandation» est faite.

Qu'y a-t-il de surprenant que quelqu'un cherche une fois à faire «fortune» par voie extraordinaire après tous ces essais d'extorsion triviales, en spéculant non pas sur la crédulité mais sur la vanité des hôteliers. Chaque annonce paraît avec le fidèle portrait de l'heureux possesseur ou directeur comme si le rang ou les capacités de production de l'établissement en était suffisamment caractérisés. Le portrait «fort ressemblant» demande de l'espace, l'espace est payé et — cela suffit à l'éditeur viennois.

C'est bizarre que justement les Viennois sont les premiers en ce qui concerne les «capacités de production» importunes pour la Suisse, tandis que les journaux viennois se plaignent continuellement de ce que l'on ne fait que peu de chose ou même rien pour son propre pays par rapport au relèvement du trafic des étrangers. A qui la faute? Est-ce parce que les hôteliers viennois ne sont pas si facile à «prendre»?

A-t-on besoin de tant de «graissage» pour mettre l'appareil de réclames en mouvement? C'est encore un Viennois qui écrit: «Empressez-vous de m'envoyer l'annonce, puisque je m'en fais un plaisir, de réserver spécialement pour vous une espace «préférable» dans mon livre.» Quelle phrase niaise et enfantine.

«Je crois avoir répondu à vos *intentions* en «recommandant» votre hôtel dans les colonnes de mon journal. En plus je serai votre hôte en voyageant cet été, et je ne crois pas être immodeste en demandant de vous de prendre un abonnement sur mon journal et de m'envoyer une insertion»; c'est ainsi que se fait entendre un troisième Viennois. Il pourrait encore ajouter à ses lettres que, par *sa* descente à l'hôtel tel et tel, les frais de l'insertion seront retrouvés facilement. Celui qui le croit paie un sou.

Mais ce n'est pas assez; un mois plus tard une seconde lettre paraît en termes plus clairs, dont voici la teneur: «Je vous prie de nous accorder les honoraires de la modeste *note* ci-jointe de 30 Fr. en considération exceptionnelle de nos dépenses comme indemnité pour la composition et l'impression», voilà ce que le Viennois appelle une rèclame «honnête».

Un procédé de charlatanisme semblable consiste en ce qu'une maison hongroise insère plus tard une annonce, qui lui avait été remise une fois auparavant pour un an, tout simplement sans avoir demandé, de peur de recevoir un refus, en réclamant par politesse rampante la somme de 30 fr. de «votre excellence». Une, deux, trois lettres suivent et même encore plus; dans chaque lettre le montant demandé devient moindre et par la dernière lettre on ne demande plus q'un dédommagement de «votre excellence» pour l'encre d'imprimeur; mais tout est en vain et c'est bien fait. Si cette maison avait sû s'abstenir de l'insertion arbitraire, à peu près 6 lettres n'auraient pas été écrites et on aurait épargné le port de 6 fois 25 centimes, et les frais de l'encre d'imprimeur auraient pu être considérés comme reglés, mais le désir d'annexer l'argent d'un autre est plus fort que le Hongrois.

Bruxelles est un petit Paris. Cependant par rapport à la réclame il paraît que les Belges veulent dépasser les Parisiens; on y expédie avec une rapidité enragée. Si l'on reçoit par exemple une circulaire d'annonces, c'est-à-dire une circulaire d'abonnement, le 19 mai, dans laquelle la valeur du journal est vissée hautement en paroles circonstanciés, alors on peut y compter sûrement que même le lendemain (20 mai) le mandat d'encaissement arrivera déjà. Mais aussi en Suisse il y a des trains à grande vitesse et nous nous tromperions joliment, si deux jours plus tard le mandat, qui n'est pas pris en considération, n'était pas de retour au petit Paris. Les Belges accordent comme seuls avantage que si l'on paie *doublement* l'abonnement on est inscrit «gratis» parmi les hôtels «recommandables».

«Prière de répondre seulement en cas négatif». Un «entrepreneur» allemand se sert de cette communication «commode». C'est qu'il s'agit dans ce cas de l'abonnement d'un livre (calendrier spécial); si l'hôtelier fait usage de cette communication commode, c'est-à-dire s'il oublie dans l'urgence des affaires de remercier monsieur l'éditeur pour ses offres, alors celui-ci claque des mains dans peu de jours en s'écriant: «Il est pris!» Malheureusement dans sa joie il compte presque toujours sans son hôte et ce n'est que juste. Il ne devrait pas oublier qu'un hôtelier a d'autres et de meilleures choses à faire que de soutenir le relèvement étranger de l'industrie suisse des hôtels.

Rien ne confirme mieux cette dernière phrase que la teneur d'un petit livre de réclames édité par un propriétaire d'hôtel bien connu en Allemagne. Si dans ce dit livre la Suisse n'y est représentée que maigrement, cela ne dépendait pas de la «bonne volonté» de l'éditeur, le manque de participation se trouve plutôt dans la «juste connaissance» de la part de nos hôteliers suisses.

Malgré cela l'hôtelier-éditeur rompt pourtant, poussé d'un sentiment d'utilité publique, une lance (?) pour la Suisse, quand il s'écrie dans une description pompeuse de *son* propre établissement en Allemagne avec emphase:

Que va-tu chercher dans le lointain,
Quand tout près on est si bien!

(A suivre.)

Allgemeines.

Basel. (Mittheilung des Oeffentlichen Verkehrsbureau.) Während des verflossenen Monats Mai haben laut Statistik des Polizei-Departements in den hiesigen Gasthöfen 11,172 Fremde logirt (1891: 11,295).

Luzern. *Kursaal.* Vor kurzer Zeit machte durch die gesammte Schweizer Presse die Mittheilung die Runde, die Regierung von Luzern habe das Baccarat- und Baraquespiel im Kursaal verboten. Wir hatten über die Pfingsttage Gelegenheit uns davon zu überzeugen, ob diesem Verbote nachgelebt werde. Zu unserer Ueberraschung mussten wir wahrnehmen, dass nicht nur die Regierung dem Kursaal gegenüber ohnmächtig zu sein scheint, sondern dass im Gegentheil die Spielwuth im steten Steigen begriffen ist. Beim Barraquespiel z. B. varirten die Einsätze in der Regel zwischen 100 und 200 Fr. Nicht etwa, dass die Spieler sich ausschliesslich aus Fremden rekrutirten, im Gegentheil, die Grosszahl derselben waren aus der Stadt Luzern und darunter Leute, die ihr Geld sauer genug verdienen müssen; die Gelegenheit wirkt eben verlockend auf sie.

— **Verkehrsbureau.** Von dem «Führer von Luzern und Umgebung», welcher vor einigen Tagen erschienen und in heutiger Nummer unter «Literarisches» besprochen ist, sollen im Laufe dieses Jahres 24,000 Exemplare gratis an die Fremden abgegeben werden, zudem gelangt durch das Verkehrsbureau ein Prospekt zur Ausgabe, der die Seekarte des Führers und Auszüge aus dem Text desselben enthalten wird.

Des Fernern hat das Verkehrsbureau eine Anzahl Einsendungen, theils mit Clichés, den Fremdenplatz Luzern und Umgebung betreffend, in die vorzüglichsten Zeitschriften und Tagesblätter des Auslandes besorgt.

Rigi-First. Die Eröffnung des Hotel Rigi-First findet am 15. Juni statt.

Vitznau. Die von Herrn A. Bon vom Rigi-First käuflich erworbene Pension Pfyffer in Vitznau ist ganz renovirt und in «Hotel und Pension du Parc» umgetauft worden. Die Eröffnung findet am 12. Juni statt.

In **Zermatt** wollen englische Alpenfreunde dem verstorbenen Alexander Seiler ein Denkmal errichten.

Kairo. * Herr Emil Weckel, z. Z. Chef de Reception im Grand Hotel in Vevey wird die Direktion des Mena House Hotel in Kairo übernehmen.

La 8me merveille du monde est le beau temps artificiel.

Nous recevons une circulaire, dont la teneur la voici:

«Avec le mois de juin arrive la saison des baigneurs, des touristes et des étrangers. Lorsque la saison est froide ou pluvieuse, les hôtels ne font pas de brillantes affaires. Il suffit parfois de quelques journées de mauvais temps pour vider les hôtels les mieux remplis. Le ciel se couvre d'un voile gris, une pluie froide ne cesse de tomber. Chacun fuit la campagne détestable, la chambre d'hôtel désolée, maussade, triste, vide et silencieuse. On est furieux du mauvais temps qui gâte tout. On souffre du froid et de l'humidité. C'est une perte énorme pour l'hôtel. — Comment éviter cette débandade générale qui nous menace chaque matin?

Avec le beau temps artificiel! — Avec mes belles journées, l'air est sec et salubre. Le soleil brille plus pur, plus doux et plus agréable. Jardins, parcs, promenades, sentiers ombreux, forêts, peuvent être fréquentés tous les jours. La vue est plus riant et plus belle. Les panoramas alpins sont clairs et nets, sans brume ni brouillard. Le beau temps artificiel est recommandé pour les courses dans les montagnes, ascencion des cimes, soirées en plein air, bals, musique. Indispensable pour fêtes, feux d'artifices, illuminations. Levers et couchers de soleil de toute beauté. Nuits étoilées, clairs de lune de toute splendeur. Mon beau temps se recommande par son bon marché, sa sécurité et les bons bénéfices qu'il procure à ses abonnés. La dépense d'assurance est insignifiante. La journée de beau temps coûte 5 francs, payable après succès à l'inventeur M. X...., professeur à X.... (Suisse).»

Voilà un joyeux Farceur.

Nous invitons Monsieur «l'Inventeur du beau temps artificiel» à venir à Bâle pour les trois jours de fête du jubilée et nous lui garantissons d'avance, outre les 15 fr. que les trois jours de beau temps coûterons, un séjour libre pendant la fête, sous condition qu'on aie besoin ses service, bien entendu.

Internationale Fremdenliste
hoher und höchster Personen.

Vevey. S. E. John E. Washburn, ministre des Etats-Unis à Berne, est descendu avec sa famille à l'hotel du Lac pour faire un sèjour prolongé à Vevey.

In **Kissingen** sind Königin Mary von Hannover und Prinzessin Mary eingetroffen.

Frankfurt a/M., 7. Juni. * Gestern sind der Prinz von Wales und sein Sohn, Duc of York von Kopenhagen kommend, im Hotel Englischer Hof abgestiegen. Am 8. ds. wird der König von Griechenland mit 8 Personen ebendaselbst erwartet.

Literarisches

Der «**Fremdenführer für Luzern und Umgebung**» ist erschienen und zwar in sehr hübscher äusserlicher Ausstattung. Der textliche Inhalt darf als gelungen bezeichnet werden, wogegen ein Theil der Illustrationen in ihrer Ausführung zu erwünschen übrig lassen. In der Regel sind die Illustrationen dazu da, das zu ergänzen, was der Feder zu weitläufig oder oft auch unmöglich ist, so zu beschreiben, dass der beschriebene Gegenstand in wahrem Lichte und in vollendeter Schönheit sich dem geistigen Auge zeigt. Um so peinlicher aber muss es berühren, den Quai von Luzern, dieses von Menschenhand geschaffene Unikum nicht besser dargestellt zu sehen. Es liegt dieser Uebelstand weniger in der mangelhaften Ausführung des Cliches, als vielleicht in der ungünstigen Auffassung der Perspektive. Es ist ja richtig, dass diese Illustration einen «Abend am Quai» vorstellen und somit die poesievolle Mondscheinnacht mit ihrer Wiederspiegelung in den träumerischen Fluthen des See's veranschaulichen soll. Hingegen würde nebst diesem eine Generalansicht des Quai's als solcher, in einer belebten Abendstunde bildlich dargestellt, den Eindruck der erstgenannten Illustration bedeutend erhöhen. Auch vermissen wir darin eine Ansicht des neuen Quartiers sammt Anlage, vor und mit der Hofkirche.

Des Fernern scheint uns das Postgebäude in der auf sich selbst beschränkten Darstellung nicht den günstigen Eindruck zu machen, als wenn noch ein Theil der Bahnhofbrücke, der Wasserthurm, überhaupt die nächste Umgebung mit in die Illustration hineingezogen worden wäre; das «sogenannte» Bahnhofgebäude hätte man desshalb doch bei Seite lassen können. Das Rathaus steht in vollendeter naturgetreuer Schönheit da. Von den Illustrationen der Umgebung des Vierwaldstättersee's sind der Bürgenstock, Beckenried, Treib, auch Gersau, die Arth-Rigi- und Pilatusbahn ziemlich gut, wogegen aber Vitznau, Axenstein, Seelisberg und andere Orte in allzu ungünstigem Konstrast zur Wirklichkeit stehen. Namentlich dem ungewohnten Auge gegenüber sollte Luzern mit seiner nähern und fernern Umgebung die ihr von der Natur geliehenen und die selbstgeschaffenen Reize voll und ganz entfalten.

Sehr gut angebracht in diesem «Führer» sind der Stadtplan, die Uebersichtskarten der Gotthardbahn und des Vierwaldstättersee's.

In Anbetracht der nothwendig gewordenen beschleunigten Herstellung lassen sich die erwähnten Mängel zum Theile entschuldigen und werden sie wohl bei einer nächsten Auflage verschwinden.